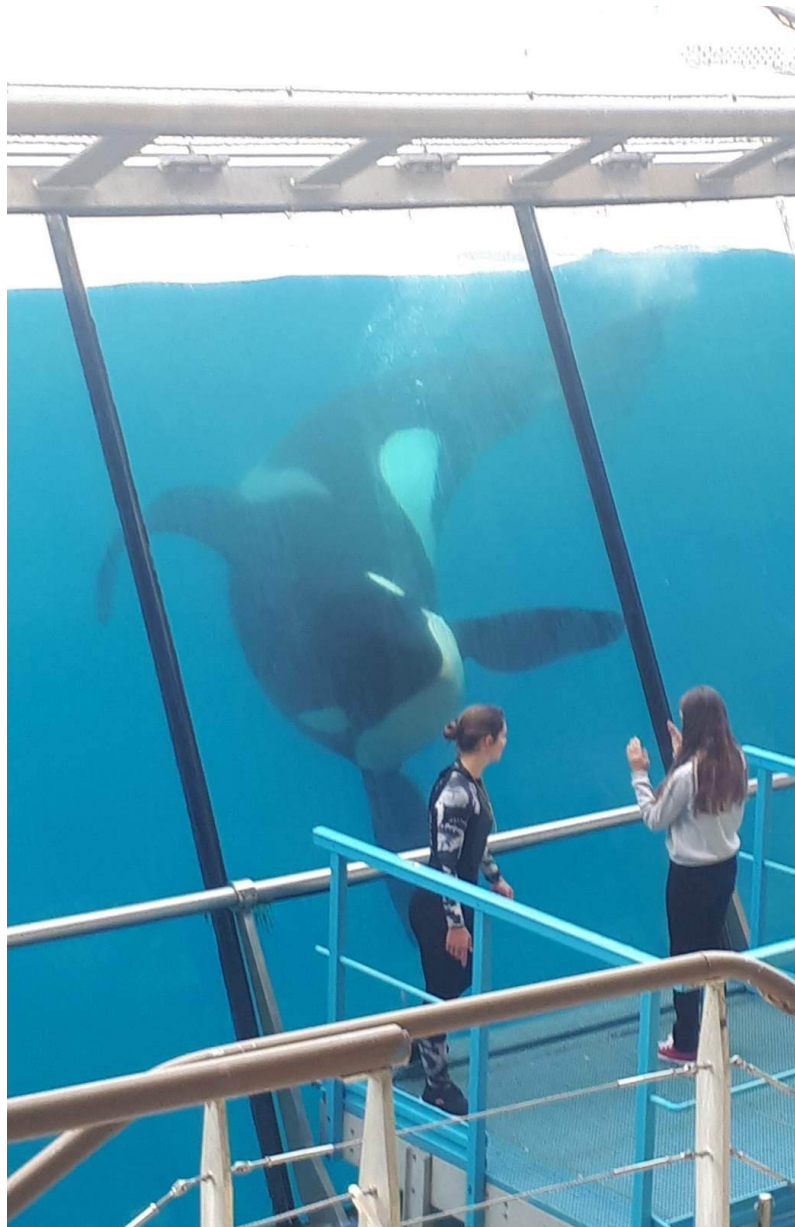


Tilikum's Spirit

**Projet de création d'un sanctuaire
pour l'accueil des deux orques et des autres animaux
du Marineland d'Antibes**

Résumé du projet



*Le projet du **Tilikum's Spirit**
a été déposé le 29 avril 2024
en réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt
lancé par le Secrétariat d'État chargé de la Mer et de la Biodiversité
pour un projet de sanctuaire susceptible d'accueillir
les deux spécimens d'orques actuellement
hébergés au Marineland d'Antibes*

*Pour toute question ou demande concernant le projet du **Tilikum's Spirit**
merci de contacter :*

Christine Ringuet
Présidente de l'association Tilikum's Spirit
Tel : 06 32 30 44 56
Mail : tilikumspirit@gmail.com
Site internet : www.tilikumspirit.fr



En mémoire de Tilikum, Moana, Inouk, et tous les autres...

I. Le contexte du projet Tilikum's Spirit

1. La loi

Actuellement la situation des cétacés captifs en France est régie par la [loi 2021-1539 du 30 novembre 2021](#), actuellement elle ne dispose d'aucun arrêté d'application. Cette loi ne permettra plus, dès 2026, la détention et la reproduction des cétacés en captivité. Deux possibilités s'offrent tout de même aux parcs marins pour [conserver leurs animaux](#) : le statut de [refuge ou de sanctuaire](#) ou la [recherche à des fins scientifiques](#).

2. La position de Marineland

Les orques et dauphins de Marineland ont fait l'objet de plusieurs [recherches scientifiques](#) jusqu'à tout récemment en 2023. Le parc pourrait donc, s'il le voulait, conserver ses cétacés. Mais la politique des propriétaires du parc depuis plusieurs années est la transformation de Marineland en parc d'attractions et le transfert des animaux dans d'autres parcs. D'après nos informations, les transferts des cétacés se feraient fin 2024 pour les orques et début 2025 pour les dauphins, avec comme destinations : [le Japon et la Chine pour les tursiops et le Japon pour les orques](#).

3. Les animaux présents sur place

[Wikie](#), 22 ans, et [Keijo](#), 10 ans, les deux orques survivantes, mère et fils fusionnels, ont subi en quelques mois la perte de deux membres de leur famille. Le parc détient également 12 dauphins et une vingtaine de pinnipèdes, des requins, des tortues et des oiseaux, tous intégrés dans notre projet.

Les cétacés détenus actuellement à Marineland sont [tous nés en captivité](#) exceptés deux tursiops et ont donc des besoins particuliers. Cela rend délicat le processus de réhabilitation qui ne peut se mener dans l'urgence.

4. La question des transferts et la situation dans les parcs asiatiques

Des pays comme le Japon ou la Chine ne disposent pas de [réglementation juridique protégeant les cétacés, ils y sont considérés comme de simples ressources marines](#). La reproduction y est autorisée, voire même favorisée et l'insémination très fréquente. Les orques et dauphins sont déplacés, séparés au gré des besoins des différents parcs sans prise en compte des liens sociaux et familiaux qui les unissent. Les bassins sont souvent très petits.

Par ailleurs, les transferts des animaux vers des destinations lointaines sont bien sur une source de [stress immense et de potentiel danger pour des cétacés](#) déjà fragilisés par la captivité.

5. Les sanctuaires en mer... une vraie solution ?

Les **sanctuaires en mer** sont une option très intéressante pour les cétacés car ils permettraient de replacer ces animaux dans leur milieu naturel, ce que nous souhaitons bien sûr à terme. Mais ces sanctuaires sont très longs à mettre en place et nécessitent des études longues (sol, eau, météorologiques etc.) et des autorisations administratives qui peuvent également s'avérer difficiles à obtenir. Ils devront également tenir compte de l'état de santé et des besoins spécifiques des animaux nés en captivité comme Wikie et Keijo.

Nous y sommes bien sûr favorables, dans un processus respectant le bien-être des animaux, mais face à l'urgence de la situation, ces solutions sont difficiles à mettre en œuvre très rapidement. Une solution intermédiaire est donc nécessaire.

6. La responsabilité de l'Etat et la protection CITES

La loi française du 30 novembre 2021 a pour **esprit de sauvegarder la faune captive** et non de placer les animaux dans des conditions moins protectrices.

La France ne peut décemment pas autoriser des transferts vers des parcs non accrédités où la qualité de vie des animaux ne sera pas contrôlée.

En cas de demande de transferts, différents recours juridiques peuvent être déployés, notamment dans le cadre du règlement CITES européen.

Si des transferts doivent avoir lieu, ils devront être en accord avec l'esprit de la loi, donc uniquement dans le cas où les **conditions de vie futures des animaux seront meilleures** et en adéquation avec la loi française (taille des bassins, absence de spectacle, pas de reproduction, etc.).

7. Un site exceptionnel pour un refuge marin terrestre

Marineland dispose d'installations qui nécessitent des travaux mais qui sont un **site exceptionnel en termes d'infrastructures**. Le bassin des orques est l'un des plus grands au monde pouvant accueillir des cétacés.

Notre projet propose donc la **sanctuarisation du site et des bassins** de manière à conserver les animaux sur place en attendant la création de sanctuaires en mer pour ceux qui pourront les rejoindre. Par ailleurs, le sanctuaire du Tilikum's Spirit pourra à terme accueillir les cétacés et autres animaux marins en détresse sur nos côtes, ou venant d'autres parcs dans le monde, qui en auront besoin.

La France a une place à prendre **à l'échelle européenne et mondiale** en faisant changer le regard sur la captivité et en favorisant la création du **premier refuge marin capable de proposer la réhabilitation de cétacés et animaux marins avant si possible de les transférer dans des sanctuaires marins, voire de leur rendre la liberté totale**. C'est le projet du **Tilikum's Spirit**.

II. Le projet Tilikum's Spirit

1. Conserver les animaux marins captifs en France

Notre premier objectif est de ne pas laisser **les orques, dauphins et autres animaux marins** du Marineland d'Antibes partir vers d'autres parcs étrangers qui n'auront pas de conditions de vie aussi satisfaisantes que celles que nous pourrions avoir en France.

2. Transformer la structure actuelle du Marineland en refuge marin en transition avant le transfert vers des sanctuaires en mer si c'est possible

Le cœur de notre projet est la transformation du site actuel de Marineland en un véritable **refuge / sanctuaire marin terrestre**, dédié au bien-être animal et à la protection animale. Bien évidemment, les spectacles d'animaux seront totalement arrêtés.

Les soigneurs offriront quotidiennement aux animaux **les soins et activités nécessaires à leur bien-être psychologique et physiologique**, et à leur réhabilitation en milieu naturel si cette option est possible pour eux.

Les lieux et les bassins seront réaménagés pour répondre au mieux aux besoins des animaux. Les bassins deviendront **des lieux de vie vivants** avec des enrichissements quotidiens, une faune et une flore adaptées à chaque espèce, voire à terme, des bassins multi-espèces où les animaux pourront s'épanouir.

L'accueil du public sera conçu selon un **parcours pédagogique** respectueux des animaux. Nous favoriserons également l'accueil des enfants et des jeunes sur des journées ou des séjours avec nuitées.

Le Tilikum's Spirit sera un **lieu de découverte des cétacés et de la faune marine** dans une démarche **éthique, écologique et pédagogique**.

3. Conserver les emplois de la structure et son impact économique

Marineland génère un **impact économique local** important qui ne peut pas être négligé. Si nous voulons que les animaux soient une priorité, il ne faut pas les opposer à l'aspect économique, mais au contraire les placer au cœur de nos préoccupations pour conserver les emplois existants sur place et l'impact économique et touristique de la structure. En cas de fermeture, la structure du Marineland serait détruite alors que le site est idéal pour mettre en place le **premier refuge marin français**, autonome financièrement.

4. Développer un centre de formation de soigneurs de cétacés en sanctuaire marin

En Europe, il n'existe **aucun centre de formation pour soigneurs de cétacés en captivité**. De nombreuses structures, de type sanctuaire, vont voir le jour à l'avenir pour assurer l'avenir des cétacés captifs. Pour ces nouveaux lieux d'accueil, des certificats de capacité seront nécessaires et donc des formations. Nous souhaitons mettre en place le premier centre de formation de soigneurs de cétacés en sanctuaire marin au sein du Tilikum's Spirit. Le sanctuaire deviendra ainsi également **pionnier en matière de formation de soigneurs destinés aux refuges et sanctuaires**.

5. Créer un premier centre de sauvetage et de sauvegarde pour la faune marine

En France, les seules solutions possibles lorsqu'un cétacé est en difficulté ou s'échoue, sont soit l'euthanasie, soit la remise au large. Nous ne disposons à l'heure actuelle d'**aucune structure pouvant accueillir les cétacés en difficulté en bassin**.

Le sanctuaire disposera à terme d'un bassin permettant d'accueillir ces animaux – comme le béluga et l'orque dans la Seine en 2022 ou tout autre cétacé en difficulté - dans le but de les soigner pour ensuite les replacer dans leur milieu naturel.

Il pourra également accueillir les cétacés et autres animaux marins **venant de parcs partout dans le monde** si c'est nécessaire.

6. Un lieu ouvert aux recherches scientifiques

Comme il l'est déjà actuellement, le sanctuaire continuera bien sûr d'être un **lieu ouvert aux scientifiques et aux recherches sur les cétacés et les animaux marins**.

III. Le Tilikum's Spirit : un projet en adéquation avec les évolutions sociétales

La prise de conscience croissante concernant les **problématiques de la souffrance animale** en captivité et l'intérêt toujours plus grand du public pour les questions concernant le **bien-être animal** rendent totalement d'actualité le projet du **Tilikum's Spirit**. Les orques de Marineland, animaux emblématiques si impressionnants et merveilleux, ont été très médiatisés et bénéficient de l'affection et de l'intérêt d'un large public.

Nous sommes convaincus que le projet du Tilikum's Spirit remportera **l'adhésion du public**, de plus en plus tournée vers ces valeurs, et qu'il sera également soutenu dans ses actions par des personnes, organisations, associations, fondations,... sensibles à cette cause.

L'Etat, en proposant cet Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) s'inscrit dans une démarche volontaire de trouver une solution pour les Orques du Marineland d'Antibes. C'est une très bonne chose. Il aura également sa part de responsabilité en cas de demande d'autorisation de transferts des cétacés de la part de Marineland dans les mois à venir. La France, comme l'ont fait les Pays Bas avant elle, peut refuser ces transferts selon les obligations du règlement CITES, et choisir de respecter l'esprit de la loi de 2021, dont le but est de **préserver et/ou d'augmenter le bien-être des animaux**.

Notre réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour la **création d'un sanctuaire visant à accueillir les deux orques Wikie et Keijo du Marineland** voit plus large que la demande initiale, en proposant de transformer le site de Marineland en **véritable sanctuaire marin** pour tous les animaux marins qui y vivent actuellement. Le Tilikum's Spirit deviendra aussi un **centre de sauvetage et sauvegarde des cétacés en difficulté** pour la France et le reste du monde. Il offrira à tous ces animaux les soins nécessaires pour être réhabilités avant, pour ceux qui le peuvent, de trouver le chemin d'un **sanctuaire en mer**.

Le **Tilikum's Spirit** est un projet **novateur**, relativement « facile » à réaliser en comparaison avec la mise en place d'enclos marin et les transferts d'animaux nécessaires à envisager pour les mettre en activité.

Avec le projet du Tilikum's Spirit, la France a l'occasion de se placer comme une nation **pionnière** qui imaginerait **une nouvelle forme de sanctuaires marins sur le modèle de ceux déjà existants pour animaux terrestres**.

Nous espérons que le projet du **Tilikum's Spirit** pourra permettre non seulement à **Wikie et Keijo**, les deux orques du parc de Marineland qui nous tiennent particulièrement à cœur, mais aussi à tous les autres animaux du parc et plus largement encore, de se voir offrir enfin **des conditions de vie meilleures et conformes à leurs besoins, loin de l'exploitation commerciale qu'ils ont connue jusqu'ici, et à terme de retrouver un chemin vers leur milieu naturel.**



La transformation du bassin des orques imaginée par le projet Tilikum's Spirit

IV. Le porteur du projet : l'association Tilikum's Spirit

Historique concis de la structure

Le **Tilikum's Spirit** a vu le jour sous la forme d'un collectif en décembre 2022 après avoir œuvré plusieurs années pour le suivi des animaux marins présents à Marineland et la défense des cétacés captifs.

Depuis 2019, les bénévoles du collectif se sont déplacés au parc une fois tous les deux mois sur plusieurs jours pour suivre les animaux et leur évolution, en faire un suivi photo et vidéo. Nous connaissons très bien chacun des animaux présents et leurs liens sociaux. Nous avons aussi pu établir des liens avec le personnel sur place, ce qui nous a permis d'étoffer nos informations.

Petit à petit, le Tilikum's Spirit a pris sa place sur les réseaux sociaux jusqu'à la création officielle du collectif en 2022. Face à l'ampleur prise par les actions du Tilikum's Spirit et avec la volonté de pouvoir les mener plus en avant, nous avons décidé de créer l'association en avril 2024.

Le cœur du Tilikum's Spirit

Nos **deux axes essentiels** sont :

- l'**amour des animaux**, des orques en particulier, des cétacés et des animaux marins plus largement, pour ce qui concerne le projet Tilikum's Spirit,
- l'**envie de réunir les humains** pour mettre en œuvre des actions et des projets au service de ces animaux et d'un monde vivant mieux respecté et mieux aimé.

Nous sommes bien sûr totalement **contre la captivité des animaux**. Néanmoins, nous ne fermons pas les yeux sur la réalité, et nous souhaitons avant tout que les animaux qui sont encore captifs aujourd'hui puissent se voir offrir une vie meilleure en adéquation avec leurs besoins, avec des solutions réalistes et réalisables, et parfois en plusieurs étapes.

Les objectifs de l'association

De façon élargie, nous oeuvrons pour :

- la défense des cétacés captifs,
- la défense de tous les animaux marins captifs (oiseaux, pinnipèdes, poissons, cétacés... la liste étant non exhaustive),
- la protection et la sauvegarde des cétacés libres,
- la mise en place de structures type sanctuaires ou refuges,
- le soutien à d'autres associations ou organisations non gouvernementales.

La responsable du projet et l'équipe envisagée pour le réaliser

Déjà créatrice et présidente d'une association de protection animale concernant les équidés et petits mammifères depuis 2009, **Christine Ringuet** dispose d'une bonne expérience de la gestion des animaux en difficultés, de la comptabilité et de la gestion d'une association. Elle gère également une SARL, toujours dans le domaine équestre, grâce à ses compétences (Master de droit privé).

Les personnes administratrices de l'association Tilikum's Spirit ont des compétences variées - juridique, communication, économique, etc.

Nous nous sommes également entourés d'un **réseau conséquent de personnes et structures qui pourront nous accompagner** dans la réalisation du Tilikum's Spirit : scientifiques, associations, soigneurs et anciens soigneurs, vétérinaire, ONG, ancien directeur du Marineland, etc.

Soutenez le Tilikum's Spirit !

**Vous aimeriez nous rejoindre dans cette aventure,
nous apporter votre soutien moral et/ou financier,
vos compétences particulières ?**

Contactez nous !

Responsable du projet :

Christine Ringuet

Présidente du Tilikum's Spirit

Tel : 06 32 30 44 56

Mail : tilikumspirit@gmail.com

Site internet : www.tilikumspirit.fr

